

Rapport annuel 2009-2010

*« Je ne me demande pas où mènent les routes; c'est pour le trajet que je pars. »
Anne Hébert*

Septembre 2010

Saint-Hubert

Table des matières

En guise d'introduction	3
Univers d'Inform'elle	4
Sa mission	4
Son travail	4
Sa collaboration	4
Ses engagements	5
Son implication sociale	5
Indispensables d'Inform'elle	6
Assemblée générale annuelle	7
1. Proposition d'ordre du jour	7
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle	8
État des priorités de l'année 2009-2010	12
Soutien financier	13
Bilan des services	14
Ligne d'information juridique	14
Dépliant d'Inform'elle	15
Introduction au bénévolat en droit de la famille	15
Formations continues	16
Fichier juridique	16
Médiation familiale	17
Formations d'auto-procédures	18
Ateliers en droit de la famille et lois connexes offerts à l'extérieur	18
Ateliers en droit de la famille et lois connexes offerts chez Inform'elle .	19
Bilan des stagiaires et des étudiantes d'été	20
Bilan des efforts en matière de violence conjugale	22
Événements spéciaux	23
Inform'elle s'annonce	24
Inform'elle dit bonjour	25
Inform'elle dévoile ses priorités 2010-2011	25
Plan d'action 2010-2011	26
Exercice financier	28
Prévisions budgétaires 2010-2011	29
Annexe : Historique	30
Annexe : Horaire des activités 2010-2011	32
Mot de la fin	33

** L'emploi du féminin est utilisé pour faciliter la lecture de ce document. Nous tenons toutefois à remercier tous les hommes collaborateurs d'Inform'elle. De plus, notez que certains témoignages contenus dans ce rapport sont anonymes en raison de la confidentialité du service et des évaluations.*

En guise d'introduction

Chères Membres,

Voici à nouveau le temps de faire le bilan de nos réalisations. Ce n'est pas sans satisfaction que nous portons à votre attention ce rapport annuel. Ce fut une année bien remplie, avec des moments forts et des périodes plus difficiles. Nous sommes très fières du travail accompli. Encore une fois, on peut dire mission accomplie, et avec d'autant plus de mérite car il a fallu intensifier les efforts et mettre les bouchées doubles pour pallier les imprévus dans le tourbillon du quotidien. C'est donc un rendez-vous à notre image et un moment privilégié, pour démontrer la vivacité de notre Inform'elle.

Au cours de mon implication au sein du conseil d'administration et comme présidente ces dernières années, ma croyance fondamentale en la mission de notre organisme est demeurée la même et l'émerveillement est toujours au rendez-vous. Il est indéniable que notre Inform'elle a atteint un niveau de maturité et de professionnalisme remarquable de par sa contribution et son engagement dans le domaine du droit de la famille. Les témoignages de gratitude de notre clientèle reconnaissante fait rejaillir le fruit de nos efforts.

Notre mission ne saurait être comblée sans la contribution et le dévouement exceptionnel de toutes ces femmes compétentes et passionnées qui composent la grande famille d'Inform'elle. La réussite de notre organisme est incontestablement liée à l'engagement de chacune. Le temps étant venu pour moi de tirer ma révérence, je profite donc de cette tribune pour écrire ce dernier mot, qui vient clore mon implication. Je tiens à remercier personnellement chacune des membres du conseil d'administration. Merci de votre engagement, de votre support, de votre ouverture et de votre réceptivité. Vous avez été d'un soutien indispensable dans l'atteinte des objectifs de notre organisme et dans l'accomplissement de sa mission. Merci de m'avoir aidée à relever le Défi, et contribuer à la réalisation des mandats stimulants. Ce fut extrêmement agréable de travailler avec vous. Je remercie chaleureusement Francine Poitras et Louissette Laforest dont les mandats se terminent également cette année pour leur grand dévouement et leur générosité.

Ce que je me souviendrai d'Inform'elle, c'est d'abord le professionnalisme et l'implication de qualité exceptionnelle de sa directrice, Hélène de Montigny. Un merci sincère Hélène pour ton support, ta précieuse collaboration et ton énergie contagieuse. De plus, je me souviendrai de la formidable équipe des employées consciencieuses et soucieuses d'offrir des services de qualité. Sans vous, la croissance fulgurante des activités offertes par notre organisme pour répondre aux multiples besoins n'aurait pu être soutenue au quotidien dans le cadre de notre démarche pour atteindre les sommets. Un grand merci également à toutes les bénévoles engagées à la ligne d'information juridique de croire en la mission d'Inform'elle. À toutes les autres ressources humaines : stagiaires en droit, étudiantes, et formatrices, merci de contribuer à la réussite de nos divers projets de développement. Un clin d'œil tout spécial à l'équipe des médiatrices. Un merci très particulier à ces professionnelles chevronnées qui aident les couples en processus de rupture à parvenir à une entente bénéfique pour la famille. Convaincue de la nécessité du service de médiation familiale, je lui souhaite longue vie et continuité.

Je quitte enrichie d'une expérience extraordinaire et de moments inoubliables. Je passe le flambeau avec fierté à la future présidente qui tiendra la barre au sein du conseil d'administration. Je souhaite la bienvenue aux nouvelles administratrices qui prendront la relève pour combler les trois postes vacants. Je vous quitte avec tristesse et beaucoup d'émotion en vous disant tout simplement AU REVOIR. Longue vie à Inform'elle, dont l'histoire et les valeurs sont une source d'inspiration pour les générations futures.

Louissette Dumas
Présidente du conseil d'administration

Univers d'Inform'elle

Inform'elle fut créé en 1978 alors que cinq femmes motivées se réunissaient pour s'entraider. Situé à Saint-Hubert, Inform'elle est le seul organisme de la Montérégie à se spécialiser dans la vulgarisation du langage juridique en droit de la famille. L'organisme est fier de contribuer à rendre non seulement l'univers familial plus convivial, mais également les gens plus alertes et conscients de leur droit. Vous pouvez être sûrs de recevoir chez Inform'elle une information claire et juste dans un climat de soutien et de collaboration!

Sa mission

Depuis plus de 30 ans, Inform'elle a pour mission de renseigner les femmes et leur famille sur leurs droits et obligations afin de faciliter leur démarche juridique. En effet, lorsqu'une personne vit une nouvelle situation familiale, plusieurs questions surgissent dans son esprit et des décisions doivent être prises rapidement. Il est alors nécessaire de connaître et de comprendre ses droits pour pouvoir prendre des décisions justes. Cependant, cette information semble inaccessible, voire incompréhensible pour plusieurs femmes. Voilà pourquoi Inform'elle se fait un devoir de démystifier le langage juridique en droit familial.

Son travail

Par son travail, Inform'elle vise l'autonomie et l'égalité des femmes afin que leur démarche juridique soit éclairée et permette la création de nouveaux modèles familiaux heureux, stables et respectueux de tous les membres de la famille. Pour réaliser cet objectif, Inform'elle offre à la population plusieurs services d'ordre juridique touchant le droit familial tels qu'une ligne d'information, des formations et de la médiation. En plus d'offrir ces services, l'équipe d'Inform'elle considère qu'il est de son devoir de s'informer sur les divers enjeux de la société et de prendre le temps de s'impliquer socialement. L'organisme est donc enchanté de s'associer à des groupes pivots du milieu communautaire.

Sa collaboration

L'organisme travaille en collégialité avec un éventail d'organisations dont les préoccupations sont complémentaires aux siennes et enrichissent la réflexion.

- Centre de femmes Vie Nous V'Elles
- École secondaire Mgr A.-M. Parent
- Coalition pour l'accès à l'aide juridique
- Carrefour pour Elle
- CRÉ Longueuil
- Pavillon Marguerite de Champlain
- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal

Ses engagements

Inform'elle a des engagements au sein de plusieurs regroupements et organismes car l'équipe croit en l'importance de la concertation, de la solidarité et de l'entraide.

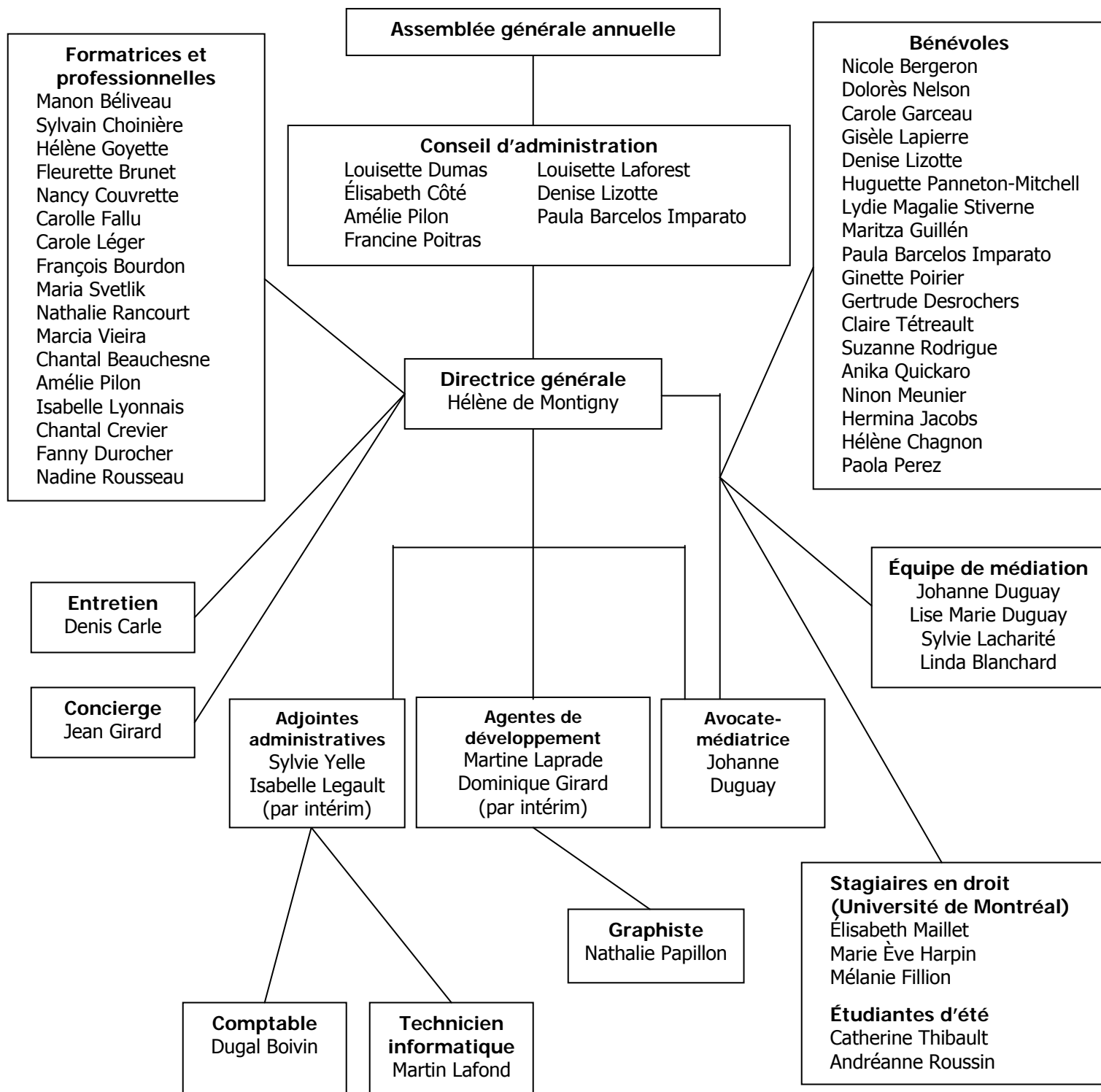
- Association coopérative d'économie familiale Rive-Sud (ACEF Rive-Sud)
- Corporation du développement communautaire de Longueuil (CDC Longueuil)
- Clic Conseils Communautaires, projet de la CDC Longueuil
- Fondation Robert-Sauvé
- Point Sud et MédiaSud, médias communautaires de la Rive-Sud
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M)
- Comité de planification stratégique de la TCGF-M
- Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie (TROC-M)
- Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire de la Montérégie (TROVEPM)
- Montérégiennes en marche (MMF)
- Conseil des femmes de la CRÉ de Longueuil (CFEM)

Son implication sociale

Au cours de l'année 2009-2010, Inform'elle a participé à de nombreuses réunions et activités dans le but de donner son opinion et d'exprimer ses points de vue.

29 avril 2009	AGA du journal Point Sud
30 avril 2009	AGA de la TROVEPM
11 mai 2009	Lancement de la politique des conditions féminines du CFEM
3 juin 2009	AGA de la TCGF-M
15 juin 2009	AGA spéciale de la CDC
17 septembre 2009	20 ^e anniversaire de la CDC
6 octobre 2009	Lancement de la halte-garderie du centre Vie Nous V'Elles
21 octobre 2009	35 ^e anniversaire de l'ACEF Rive-Sud
4 novembre 2009	AGA de la CDC
17 novembre 2009	Journée Égalité de la CRÉ Est
17 novembre 2009	Soirée bénéfique du journal Point Sud
20 novembre 2009	AGA de la TROVEP
20 novembre 2009	AGA de MédiaSud
3 et 4 février 2010	Congrès d'orientation de la TCGF-M

Indispensables d'Inform'elle



Assemblée générale annuelle

1. Proposition d'ordre du jour

**Assemblée générale annuelle
Mercredi 27 mai 2009 à 18 h**

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée et vérification du quorum
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2008
- 5- Lecture et adoption des états financiers 2008-2009
- 6- Présentation du rapport annuel 2008-2009
 - ◆ Priorités 2009-2010
 - ◆ Prévisions budgétaires 2009-2010
- 7- Nomination du vérificateur pour l'année financière 2009-2010
- 8- Entérinement des décisions du conseil d'administration
- 9- Élection
 - 9.1 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection
 - 9.2 Élection des membres du conseil d'administration
- 10- Affaires diverses
- 11- Levée de l'assemblée

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

Mercredi 27 mai 2009 à 18 h
3757, rue Mackay (Saint-Hubert)

Présences : Francine Poitras Hélène de Montigny Louise Dumas
 Louisette Laforest Amélie Pilon Manon Béliveau
 Denise Lizotte Martine Laprade Catherine Thibault
 Johanne Duguay Huguette McGuire Andréanne Roussin
 Paula Barcelos Imparato

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18 h 03

2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée et vérification du quorum

Louise Dumas, appuyée par Martine Laprade, propose Manon Béliveau comme présidente d'assemblée. Francine Poitras appuyée par Louise Laforest propose Hélène de Montigny comme secrétaire d'assemblée.
Adopté à l'unanimité.

La présidente d'assemblée confirme que l'avis de convocation a été dûment acheminé aux membres et publicisé dans les médias.
La présidente d'assemblée constate qu'il y a quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu et les corrections suivantes sont apportées : au point 4, la lecture et l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2008 devient le 4.1 et la lecture et l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 25 mars 2009 devient le 4.2. L'ordre du jour est proposé tel qu'amendé par Louise Laforest et appuyé par Denise Lizotte.
Adopté à l'unanimité.

4. 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2008

Le procès-verbal ayant été préalablement lu par les membres de l'assemblée, Louise Dumas en propose l'adoption, appuyée par Huguette McGuire.
Adopté à l'unanimité.

4.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 25 mars 2009

Le procès-verbal est lu. Louise Laforest en propose l'adoption, Denise Lizotte l'appuie.

5. Lecture et adoption des états financiers 2008-2009

Les états financiers sont présentés par Francine Poitras. Leur adoption est proposée par Huguette McGuire appuyée par Johanne Duguay.
Adopté à l'unanimité.

6. Présentation du rapport annuel 2008-2009

Louissette Dumas amorce la présentation du rapport, Hélène de Montigny nous présente l'état des priorités 2008-2009 et Francine Poitras présente quand à elle les prévisions budgétaires pour l'année qui vient. Martine Laprade poursuit avec un survol du bilan des services, des événements spéciaux et des communications. Johanne Duguay nous détaille les chiffres relatifs à la médiation familiale.

Il est à noter que toutes soulèvent le fait qu'étant donné que nous avons changé les dates de l'exercice financier (lors de l'assemblée générale spéciale du 25 mars 2009) nous sommes à regarder le bilan d'une année tronquée qui ne couvre que 7 mois puisque nous avons clos l'année au 31 mars 2009 plutôt qu'au 31 août 2009.

L'acceptation du dépôt du document est proposée par Louissette Laforest, appuyée par Catherine Thibault.
Décision unanime.

Une motion de félicitation à l'intention de Hélène de Montigny proposée par Louissette Laforest est appuyée par l'ensemble de l'assemblée.

7. Nomination du vérificateur pour l'année financière 2009-2010

Il est proposé par Francine Poitras, appuyée par Louissette Dumas, de reconduire Dugal Boivin comme vérificateur d'Inform'elle pour l'année 2009-2010.
Adopté à l'unanimité.

8. Entérinement des décisions du conseil d'administration

Il est proposé par Francine Poitras, appuyée par Huguette McGuire que les membres de l'assemblée générale entérinent toutes les décisions prises par le conseil d'administration durant l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2008-2009.
Adopté à l'unanimité.

9. Élection

9.1 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection

Louissette Dumas appuyée par Denise Lizotte propose Manon Béliveau comme présidente d'élection et Hélène de Montigny comme secrétaire d'élection.
Adopté à l'unanimité.

9.2 Élection des membres du conseil d'administration

Comme nous avons une membre du conseil d'administration qui démissionne (Huguette McGuire), deux membres qui terminent leur premier mandat (Denise Lizotte et Louise Laforest), une membre en fin de deuxième mandat (Élisabeth Côté) ainsi qu'une membre en fin de troisième demi-mandat supplémentaire (Louise Dumas), cinq postes sont à combler cette année.

Les nominations sont les suivantes :

Martine Laprade	propose Amélie Pilon	Denise Lizotte appuie
Francine Poitras	propose Paula B. Imparato	Louise Laforest appuie
Amélie Pilon	propose Denise Lizotte	Louise Dumas appuie
Francine Poitras	propose Louise Laforest	Martine Laprade appuie

Amélie Pilon, Paula Barcelos Imparato, Denise Lizotte et Louise Laforest acceptent. Elles sont élues par acclamation pour un mandat de deux ans.

Puisque un poste était déjà vacant lors de l'exercice 2008-2009, trois postes demeurent vacants. Comme il n'y a pas d'autres candidates, la candidature de Élisabeth Côté, soumise par procuration, peut être acceptée en invoquant son droit de se prévaloir de l'option de poursuivre pour une année supplémentaire ainsi que stipulé à l'article 12.2 des Statuts et règlements d'Inform'elle. Elle est proposée par Hélène de Montigny, appuyée par Francine Poitras. Elle est élue par acclamation.

Deux postes demeurent vacants. Comme il n'y a pas d'autres candidates, et que Louise Dumas manifeste sa volonté de poursuivre puisque cette dernière année a été écourtée par le changement de date de l'exercice financier, Denise Lizotte propose une dérogation à l'article 12.2 des Statuts et règlements d'Inform'elle afin de permettre à Louise Dumas de remplir un ultime mandat d'un an.

Ainsi la dérogation suivante :

« S'il n'y a pas de candidates pour combler tous les postes aux élections de l'assemblée générale du 27 mai 2009, Louise Dumas pourra exceptionnellement assumer un mandat additionnel d'une durée de un an étant donné qu'elle n'a pas effectué un mandat complet lors de l'exercice financier 2008-2009. Elle serait donc en poste jusqu'au 31 mars 2010. »

est proposée par Martine Laprade appuyée par Francine Poitras.
Adoptée à l'unanimité.

Louise Dumas accepte et est élue par acclamation.

Pour ce qui est du poste vacant, il est prévu que le conseil d'administration co-optera une candidate pour combler ce poste en cours d'année. Les membres entérineront cette décision lors de l'assemblée générale de 2010-2011, le cas échéant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La composition du conseil d'administration pour l'année 2009-2010 est la suivante :

Amélie Pilon
Paula Barcelos Imparato
Francine Poitras
Élisabeth Côté
Louisette Dumas
Louisette Laforest
Denise Lizotte

L'élection de l'exécutif se fait sur place en caucus du conseil d'administration et donne les résultats suivants :

Louisette Dumas, présidente
Denise Lizotte, vice-présidente
Élisabeth Côté, secrétaire
Francine Poitras, trésorière

Il est à noter que l'exécutif reste donc inchangé.

10. Affaires diverses

Il n'y a aucun point inscrit à ce point.

11. Levée de l'assemblée

Louisette Laforest propose la levée de l'assemblée, appuyée par Denise Lizotte.
L'assemblée est levée à 19 h 38.

État des priorités de l'année 2009-2010

L'année 2009-2010 aura été une année difficile pour Inform'elle : maladie, équipe réduite, branle-bas de rénovation et gros ménage d'archives, année fiscale réajustée, remaniement exhaustif du *Fichier juridique* et gros travaux dans nos regroupements. Nous y avons survécu et le bilan de nos priorités, bien qu'il reflète un manque de temps et d'énergie, reste tout de même fort positif. Somme toute, nous affichons une santé financière certaine et un état de situation dont nous sommes fières.

Réaliser des travaux de peinture et de rénovation

Inform'elle a fait peau neuve : après près de 20 ans dans le même endroit, ce n'était pas un luxe! Les locaux ont été réaménagés afin de donner un bureau personnel à notre avocate-médiatrice : une porte a été percée afin de rendre des bureaux communicants, le filage informatique a été refait et les lieux ont été peints. De plus, des lampes murales, des ventilateurs, des stores, des classeurs et même certains meubles désuets ont été remplacés. Une initiative d'envergure qui, bien que à petit budget, a donné des résultats magnifiques.

Organiser une campagne pour promouvoir nos nouveaux ateliers

Depuis les dernières années, nous avons du mal à former des groupes assez nombreux pour donner les ateliers qui composent notre programmation. L'an dernier n'a pas fait exception : c'est pourquoi nous avons mis 4 nouveaux ateliers à l'agenda, lesquels avaient été identifiés par un vaste sondage mené à travers la Montérégie. Bien que nous avons choisi les 4 sujets les plus en demande, ils n'ont pas attiré preneur! C'est pourquoi nous voulions orchestrer une campagne promotionnelle pour tenter de positionner notre nouvelle programmation. Nous avons fait de réels efforts pour les publiciser : communiqués de presse, articles dans des journaux, dépliants, signets et bien sûr nous en avons parlé abondamment dans *Inform'elle bonjour*. En vain. Nous avons annulé près de la moitié des ateliers offerts.

Poursuivre nos travaux sur la médiation en contexte de violence

Nous continuons à accepter des couples en médiation dont la dynamique inclut de la violence conjugale. Ces couples sont reçus séparément et, bien que du bon travail puisse être accompli, la majorité de ces couples n'arrivent pas à une entente. Le travail est laborieux, exigeant et frustrant : la neutralité est difficile à maintenir et les partis arrivent mal à mettre le bien-être de leurs enfants au cœur de leurs préoccupations.

Nous continuons toutefois à nous documenter, à nous former, à mettre des discussions de cas à l'agenda des réunions d'équipe et à peaufiner nos méthodes d'intervention. D'autant plus qu'une de nos anciennes stagiaires qui est maintenant avocate a pignon sur rue en Montérégie Ouest : elle dessert une clientèle difficile et nous réfère régulièrement des couples qui doivent composer avec la violence conjugale dans leurs démarches de rupture. La question s'est donc posée : Inform'elle est-elle prête à devenir une ressource importante en matière de médiation en contexte de violence conjugale avec tout ce que cela comporte d'adaptation des méthodes traditionnelles, du niveau de dangerosité et du taux élevé d'échec? Toutes les médiatrices reçoivent de tels couples à l'occasion mais ont des réticences à en faire une pratique courante.

Il reste encore beaucoup de recherche, de discussion, de réflexion à faire en la matière. Ce dossier nous tient à cœur et demeure une de nos priorités en tant que dossier « en chantier ».

Élaborer la forme de l'outil sur le droit des aîné-e-s et le produire

Nous avons fait un travail colossal de recherche et de rédaction dans le contenu du document sur le droit des aîné-e-s en matière familiale. Nous avons inclus des ressources et de l'information connexe abondante. Il a d'abord été mis en forme pour devenir un tout nouveau chapitre du *Fichier juridique 2010-2011*. Ce travail a été orchestré par notre avocate-médiateur M^e Johanne Duguay qui a accompagné stagiaires et étudiantes d'été dans leurs efforts. Ce fut un travail de moine qui s'inscrit dans une refonte de notre *Fichier juridique* : l'ampleur de la tâche ne nous a pas permis d'élaborer et de produire un outil indépendant du *Fichier juridique*. Ce sera pour l'année prochaine.

Actualiser les Statuts et règlements d'Inform'elle

Il est reconnu que les *Statuts et règlements* d'un organisme doivent être revus à tous les 5 ou 6 ans. Ainsi, comme les nôtres ont été revus en 2004, nous avons constaté qu'une révision s'imposait : question cohérence, question précision et question actualisation de certains concepts désuets. Un comité du conseil d'administration a révisé le document et le résultat final vous a été proposé pour votre approbation. Ce remaniement de nos Statuts et règlements se voulait une première étape dans la révision complète de nos documents corporatifs.

Élaborer un processus et une grille pour l'évaluation annuelle du personnel

Bien que ce travail avait été et est toujours jugé prioritaire, le temps a manqué pour le réaliser. La directrice a toutefois trouvé le temps de suivre une formation sur l'évaluation du personnel. Il va sans dire qu'il sera mis en chantier au cours de l'année qui vient. Inform'elle n'a jamais mis en place un tel processus et les événements de la dernière année en ont abondamment démontré l'importance.



Le soutien financier d'Inform'elle

Sans le soutien financier que l'organisme reçoit, Inform'elle ne pourraient réaliser tous ses beaux projets. Nous tenons donc à remercier amplement :

- L'Agence de la santé et des services sociaux
- Ressources humaines et Développement social Canada
- TRAM
- Certain-e-s élu-e-s de la Montérégie : la ministre du Tourisme et députée de Laporte Nicole Ménard, la députée de Taillon Marie Malavoy, le député de Vachon Camil Bouchard, le député de Verchères Stéphane Bergeron, le député de Marie-Victorin Bernard Drainville et finalement la députée de Saint-Jean Lucille Méthé
- Les commanditaires du dépliant d'Inform'elle : Pavillon Marguerite de Champlain, Maison Tremplin de Longueuil, S.O.S Violence conjugale, Réseau Femmes Québec, M^e Nancy Couvrette, M^e François Bourdon, M^e Fleurette Brunet, Madame Lise Marie Duguay, M^e Carole Léger, M^e Nathalie Rancourt de Ginsberg Gingras, M^e Manon Béliveau et M^e Roger Boulay, M^e Carolle Fallu, M^e Sylvain Choinière ainsi que M^e Chantal Beauchesne de Beauchesne Vieira Avocats.

Bilan des services

Inform'elle propose à la population un éventail de services qui touchent le domaine du droit de la famille. En offrant ces services variés, l'objectif est d'informer et de former le plus de gens possible sur leurs droits et obligations familiales. L'organisme croit que tout le monde devrait être en mesure de connaître les implications légales qui découlent de leur situation. Vous remarquerez dans la description des services que les tarifs ont dû être modifiés en 2009-2010 pour s'inscrire dans un budget plus réaliste. De plus, notez que les statistiques 2008-2009 font référence à une année financière de 7 mois puisque nous avons modifié la date de l'exercice de l'année financière l'an dernier.

Ligne d'information juridique

Inform'elle offre gratuitement et en toute confidentialité une ligne d'information juridique en droit de la famille. Hommes et femmes peuvent obtenir des réponses à leurs questions, que ce soit à propos du divorce, du testament, de la pension alimentaire, du mariage, etc. La ligne d'information juridique d'Inform'elle est accessible du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 au 450 443-8221 (sans frais en Montérégie : 1 877 443-8221). Cette année, Inform'elle a pu compter sur l'aide de 18 bénévoles, 2 étudiantes d'été et 3 stagiaires en droit.

Appels et rencontres	2009-2010	2008-2009
Nombre de personnes	1972	1283
Rencontres individuelles	56	13
Appels	1916	1270
Femmes	1762	1135
Hommes	196	124
Non identifiés	14	24

Langues parlées	2009-2010	2008-2009
Français	1921	1253
Anglais	26	6
Espagnol	2	1
Autres ou non identifiés	23	23

En septembre 2009, Inform'elle a analysé 750 fiches signalétiques prises au hasard afin de dresser un portrait des appels dépassant 30 minutes à la ligne d'information juridique. Résultat : 6 % des appels ont duré plus de 30 minutes. À l'aide de ces mêmes fiches, des données ont été compilées afin de connaître les thématiques les plus fréquemment abordées.

Thématiques des appels	2009-2010
Violence (physique et verbale)	28 %
Garde d'enfants (changement désiré)	28 %
Partage du patrimoine familial ou séparation des biens en union de fait	23 %
Problèmes de consommation (drogue, alcool, jeu, achats)	10 %
Autre	8 %

Témoignages

« Ah! qu'est-ce que j'aurais fait sans vous. Vous avez le don de clarifier les choses. Vous venez d'enlever un énorme poids sur mes épaules. Merci de votre écoute. »

« Sincèrement, un gros merci. Je ne savais tellement plus quoi faire. J'ai cherché partout les réponses et je ne trouvais que des parcelles ici et là. Vous m'avez tout donné. Une chance que je vous ai trouvé. »

Dépliant d'Inform'elle

Le dépliant 2009 est identique au dépliant 2008, à l'exception de quelques commanditaires qui ont changé. L'horaire des activités a également été mis à jour. Le dépliant a été envoyé à l'imprimeur Rambo en mai 2009 et une semaine plus tard, Inform'elle recevait les 10 000 exemplaires demandés. Des dépliant ont aussitôt été envoyés aux 14 commanditaires ainsi qu'à la graphiste Nathalie Papillon afin qu'ils soient les premiers à voir le nouveau dépliant. Par la suite, une quinzaine de dépliant ont été envoyés par la poste le 28 septembre 2009 à plus de 250 organisations à travers la province. Un deuxième envoi a été effectué le 11 mars 2010. Entre temps, des dépliant supplémentaires ont été envoyés aux organismes qui en ont fait la demande.

Témoignage

« Serait-il possible d'obtenir des dépliant de votre organisme pour distribuer à notre clientèle? Votre service est toujours bien apprécié de nos clients. Nous couvrons un large territoire dans les Laurentides. »

Introduction au bénévolat en droit de la famille

Cette formation s'adresse aux femmes qui désirent devenir bénévoles à la ligne d'information juridique d'Inform'elle. Cette formation intensive de quatre jours couvre les notions de base du droit familial. Elle est suivie d'une période de jumelage de quatre demi-journées avec une bénévole d'expérience. Cela permet d'effectuer une douce transition entre le cours et le bénévolat individuel. Le coût de la formation est de 25 \$ pour les futures bénévoles ou 100 \$ pour les intervenantes communautaires (l'achat du *Fichier juridique* d'une valeur de 95 \$ est obligatoire pour celles-ci). Il arrive effectivement à l'occasion que des intervenantes assistent à la formation (et non au jumelage) dans le but d'obtenir des renseignements sur le droit de la famille. Une fois cette information assimilée, elles sont mieux outillées pour répondre aux questions des femmes de leur milieu, en général des centres de femmes et des maisons d'hébergement.

Introduction au bénévolat en droit de la famille	2009-2010	2008-2009
Formations prévues	4	3
Annulations	1	2
Nombre de participantes	13	6
Futures bénévoles	11	4
Intervenantes	2	2
Désistement après la formation	3	-
Bénévoles restantes	8	-

Témoignages

« Formatrice très experte dans sa matière. Donne de bons exemples, prend le temps de lire les formules. »

« Comme il y a beaucoup de matières à intégrer, le fait de faire des liens continuellement entre la théorie et la pratique par des exemples aide à la compréhension et à l'intégration des notions. La formatrice est très en contact avec le côté humain de la clientèle. Les exercices aident à approfondir et permettent les échanges entre les participants. »

« La formatrice connaît parfaitement la matière et la transmet avec clarté en donnant des exemples faciles à comprendre. Elle met également l'accent sur les questions qui sont fréquemment posées ou sur les situations qu'on pourrait rencontrer en répondant à la ligne téléphonique. »

Formations continues

Chaque mois, les bénévoles d'Inform'elle doivent obligatoirement assister aux formations continues. Ces rencontres sont indispensables pour renseigner les bénévoles sur les changements de la loi et sur les notions moins bien comprises. Ces formations constituent une belle opportunité pour les bénévoles de poser des questions et d'apprendre à se connaître.

Date	Sujets	Formatrices	Nombre de participantes
18 juin 2009	Questions-réponses et bilan 2008-2009	Johanne et Hélène	9
17 septembre 2009	Méli-mélo de la rentrée et nouveautés	Johanne Duguay	5
18 février 2010	La garde : où en sont les tribunaux	Johanne Duguay	7

Témoignage

« Je suis heureuse de faire partie de la famille d'Inform'elle depuis bientôt 11 ans. Quand je termine un appel et que je sens la personne plus calme, mieux informée et outillée pour faire face à sa situation, je suis contente. Quand je me sens appuyée par la directrice, notre responsable et le personnel, je suis contente. Je suis heureuse quand je rencontre mes collègues bénévoles lors de la formation continue. La mise en commun de notre vécu à l'écoute et l'information reçue me motive encore plus. »

Carole Garceau, bénévole

Fichier juridique

Le *Fichier juridique* est un document de référence unique sur le droit de la famille. Il contient dix-huit chapitres et possède plus de 500 pages dans lesquelles l'information juridique en droit familial est présentée et vulgarisée sous la forme de questions-réponses. Cet outil est disponible en format papier ou électronique (cédérom). Le coût du *Fichier juridique* est de 95 \$ (frais postaux inclus). Des mises à jour annuelles subséquentes au coût de 30 \$ peuvent y être intégrées.

Des changements majeurs ont eu lieu en 2009-2010. En effet, le *Fichier juridique* a été entièrement remanié. Les stagiaires, les étudiantes d'été et l'équipe d'Inform'elle ont travaillé sans relâche sur le *Fichier* afin de le rendre plus complet et plus ergonomique. Ainsi, l'outil a été révisé de manière exhaustive : correction des erreurs orthographiques, réorganisation des chapitres (en ordre alphabétique), retrait de deux chapitres (Assurance-emploi et Aide aux famille) et ajout d'un chapitre volumineux sur les aîné-e-s. En raison de ces nombreuses modifications, le *Fichier juridique 2009-2010* n'a pu voir le jour, c'est pourquoi vous ne retrouverez pas de statistiques à ce propos. Nous avons toutefois vendu quelques *Fichiers 2008-2009*. La version cédérom du *Fichier 2010-2011* est prévue pour l'automne 2010 tandis que la version papier sera prête en 2011.

Fichier juridique	2008-2009
Fichiers vendus	7
Papier	4
Électronique	3
Licence Intranet	0

Mise à jour	2008-2009
Mises à jour vendues	17
Papier	14
Électronique	3

Témoignage

« Vite! Sortez votre nouveau Fichier juridique. Cet outil est très intéressant et nous l'utilisons régulièrement pour répondre aux questions de notre clientèle. Il fait partie de notre méthode de travail. Prévenez-nous dès qu'il est prêt afin que nous puissions nous le procurer. Merci pour vos services uniques. »

Médiation familiale

La médiation familiale est un mode de résolution de conflits qui permet aux couples souhaitant mettre fin à leur union de négocier une entente équitable. Grâce aux efforts de la médiatrice impartiale, les conflits peuvent être atténués, voire évités. Le service de médiation d'Inform'elle est assuré par une équipe multidisciplinaire de quatre médiatrices accréditées : M^e Johanne Duguay (avocate), Lise Marie Duguay (psychologue), Linda Blanchard et Sylvie Lacharité (travailleuses sociales). Les six premières rencontres sont gratuites pour les parents qui ont au moins un enfant à charge. Pour les rencontres supplémentaires ou pour les couples n'ayant pas d'enfant à charge, le coût est de 70 \$/heure.

Médiation familiale	2009-2010	2008-2009
Inscriptions	199	137
Annulations et abandons	51	32
Dossiers en cours	36	28
Projets d'entente	68	36
Aucune entente	38	-
Autres (réconciliation, exemption, absence)	6	-

En 2009, Inform'elle a effectué une mise à jour des documents contenus dans les pochettes de médiation, lesquelles sont remises aux participants. Un questionnaire d'évaluation pour les séances de médiation familiale a également été conçu afin de connaître le taux de satisfaction de la clientèle. Enfin, des statistiques sur les références ont été compilées pour savoir par quel biais les gens ont connu le service de médiation d'Inform'elle.

Références	2009-2010
Déjà venu chez IFE (révision jugement)	18%
Connaissance	16%
Site Internet d'Inform'elle	16%
CLSC	11 %
Autres	39 %

Témoignages

« Nous avons bien aimé les services de madame Duguay. Elle est restée impartiale et respectueuse. »

« Je tiens à vous remercier M^e Johanne Duguay de votre accompagnement et de l'immense service que vous avez rendu à notre couple, avec très grande expertise. Je vous remercie également de votre empathie et de l'attachement que vous avez apporté à notre situation. Vous nous avez aidé à traverser un moment très pénible qui l'aurait été bien plus sans votre apport. »

« Pour ma part, je me suis sentie soutenue, aidée, comprise, écoutée. Je suis plus qu'heureuse de m'être fais référé chez vous. Merci! Votre support m'a beaucoup aidée. »

« Je n'ai que des louanges à formuler à l'endroit de madame Lacharité et face à la grande patience qu'elle a su démontrer... Merci. »

« Linda Blanchard est une bonne médiatrice! »

« Merci pour votre intervention, madame Lise Marie Duguay. »

Formations d'auto-procédures

Inform'elle offre deux formations d'auto-procédures : Auto-divorce et Auto-garde et pension. Ces formations enseignent aux couples comment rédiger eux-mêmes leur requête afin d'aller la présenter au tribunal. Pour s'inscrire à ces formations, les ex-conjoints doivent obligatoirement avoir une entente découlant d'un processus de médiation familiale. La formation Auto-divorce est une demande conjointe de divorce. Elle comprend trois rencontres hebdomadaires et deux semaines de relâche entre le 2^e et le 3^e cours permettant la rédaction de la requête. Cette formation est offerte au coût de 150 \$ par personne ou de 250 \$ par couple. La formation Auto-garde et pension permet quant à elle de rédiger une requête de modification de garde d'enfant-s et de pension alimentaire. Une période de relâche de deux semaines est prévue entre le 1^{er} et le 2^e cours pour permettre aux participant-e-s de préparer leur requête. Le coût de la formation Auto-garde et pension est de 75 \$ par personne ou 100 \$ par couple. Notez que les montants des formations n'incluent pas les frais du timbre judiciaire, lequel est payable à la cour.

Auto-divorce	2009-2010	2008-2009	Auto-garde et pension	2009-2010	2008-2009
Formations prévues	5	4	Formations prévues	4	4
Annulations	3	1	Annulations	4	4
Nombre de participant-e-s	11	12	Nombre de participant-e-s	0	0
Personnes seules	3	4	Salaire annuel ≤ 39 999 \$	0	0
Couples	4	4	Salaire annuel ≥ 40 000 \$	0	0

Ateliers en droit de la famille et lois connexes offerts à l'extérieur

Inform'elle offre un choix de cinq ateliers à tout groupe de dix personnes et plus qui en fait la demande. Les ateliers sont donnés à travers la Montérégie et sont d'une durée de deux heures chacun. La planification de l'atelier et les frais de déplacement sont assumés par l'organisme demandeur, après entente avec les responsables d'Inform'elle. Le coût est de 4 \$ par personne.

Ateliers à l'extérieur	2009-2010	2008-2009
Nombre d'ateliers offerts	8	11
Annulations	0	4

Sujets traités	2009-2010		2008-2009	
	Nombre de participant-e-s	Nombre d'ateliers	Nombre de participant-e-s	Nombre d'ateliers
Rupture d'unions : séparation, divorce et dissolution	0	0	22	2
Mandat et curatelle	29	2	10	1
Mariage ou union de fait?	23	1	20	1
Vie de famille	31	2	-	-
Succession et testament	14	1	83	6
Pension alimentaire	0	0	12	1
Droits des aîné-e-s	30	2	-	-
Total	127	8	147	11

Ateliers en droit de la famille et lois connexes offerts chez Inform'elle

D'une durée de deux heures, les ateliers informent les gens sur divers sujets du droit de la famille. Animés par des professionnelles, les ateliers sont de nature informative et participative. Le coût de participation est de 4 \$ par atelier.

Ateliers chez Inform'elle	2009-2010	2008-2009
Nombre d'ateliers prévus	47	34
Nombre d'ateliers offerts	9	8
Annulations	38	26

Sujets traités	2009-2010		2008-2009	
	Nombre de participant-e-s	Nombre d'ateliers	Nombre de participant-e-s	Nombre d'ateliers
Mandat et curatelle	19	2	34	2
Pension alimentaire	0	0	0	0
Rupture d'unions : séparation, divorce et dissolution	20	3	21	3
Succession et testament	29	3	29	2
Mariage ou union de fait?	0	0	11	1
Difficultés financières? Des solutions!	5	1	0	0
Violence conjugale	0	0	0	0
Aide juridique	0	0	0	0
Droit familial et santé mentale	0	0	0	0
Total	73	9	95	8

Témoignages

« Excellent. Dynamique. Très apprécié! Merci de cette aide et j'espère avoir une autre séance. »

« Explication claire. Bonnes références. Humoristique. Temps écoulé vite. On aimerait rester longtemps. Formatrice très animée, très ouverte. J'aimerais l'avoir souvent dans les autres sujets. »

« Beaucoup d'aspects de touchés. La notaire a bien répondu aux questions posées. Elle est très au courant du domaine des testaments. »

« Présentation captivante, très intéressante. Réponses précises aux questions posées. On a appris des petits trucs très utiles. Ambiance agréable, interactive. »

« Je suis très satisfaite, et je me sens plus compétente face au mandat d'inaptitude. J'ai mes réponses à mes questions. J'ai reçu beaucoup d'informations. Personne très intéressante et qualifiée. Merci beaucoup. »

« Les informations données sont simples. On comprend bien le contenu par les exemples cités. C'est bien qu'une notaire ait donné la formation. »

« La notaire était bien préparée. Elle connaît bien sa matière, langage clair, facile à comprendre. Merci beaucoup! Très invitant à regarder de plus près nos arrangements (testaments, assurances, comptes bancaires). Continuer la même formule, les questions des participants alimentent la discussion et donnent des informations supplémentaires. »

Bilan des stagiaires et des étudiantes d'été

Depuis plusieurs années, Inform'elle engage deux étudiantes comme intervenantes juridiques pendant l'été et prend sous son aile des stagiaires de l'Université de Montréal durant l'année scolaire. Cela permet aux jeunes femmes qui étudient en droit de voir la pratique juridique sous son vrai jour et d'appivoiser le milieu communautaire en plus du droit familial, ce qui est bénéfique pour valider leurs éventuels intérêts. Elles ressortent généralement de cette expérience enthousiastes, aguerries et plus confiantes envers leur avenir.

En 2009-2010, les étudiantes d'été étaient Catherine Thibault et Andréanne Roussin. Quant aux trois stagiaires, il s'agissait d'Élisabeth Maillet, de Marie Ève Harpin et de Mélanie Fillion. Vous trouverez ci-dessous la liste de leurs réalisations ainsi que leur témoignage respectif.

Ligne d'information juridique

Chaque étudiante et stagiaire répond à la ligne d'information juridique d'Inform'elle une partie de la journée, soit en avant-midi ou en fin de journée. À l'occasion, elles rencontrent aussi les gens dans les locaux d'Inform'elle. Dans les deux cas, elles répondent aux questions à l'aide du *Fichier juridique*. Cette tâche leur permet d'acquérir de nouvelles notions juridiques dans le droit de la famille et cela les confronte également aux différentes situations que peut vivre une famille.

Mise à jour des références et des documents juridiques

Inform'elle met à la disposition des bénévoles un *Guide de référence* afin que celles-ci puissent référer les usagères de la ligne d'information aux bons endroits. Ce guide est mis à jour annuellement par les étudiantes d'été. Ces dernières communiquent alors avec tous les organismes du bottin afin de modifier les adresses ou les numéros de téléphone, s'il y a lieu.

Parallèlement, les étudiantes d'été commandent des dépliants à divers organismes et services gouvernementaux afin de les distribuer aux personnes qui s'inscrivent en médiation ou à celles qui se présentent chez Inform'elle dans le but d'obtenir plus de renseignements.

Chroniques juridiques

Les étudiantes d'été et les stagiaires rédigent un grand nombre de chroniques juridiques. Ces articles sont publiés dans le bulletin de liaison *La Grande Lettre* ainsi que dans divers journaux tels que le *Journal du Bel Âge* et *Tout Magazine*. Cette année, les articles portaient entre autres sur le consentement aux soins, l'autorité parentale, l'émancipation des mineurs, la séparation involontaire et les mesures provisoires, pour ne nommer que ceux-là. Le sujet le plus abordé fut néanmoins les aîné-e-s avec des thèmes comme la maison intergénérationnelle, rester chez soi ou quitter son chez-soi, droits et obligations en CHSLD, etc.

Projet sur les aîné-e-s

Durant l'été 2009, Catherine et Andréanne ont travaillé sur un document juridique qui porte sur les aîné-e-s. Ce document est destiné à devenir un *Guide sur les aînés* en plus de devenir un nouveau chapitre du *Fichier juridique 2010-2011* d'Inform'elle. Ce document avait déjà été entamé par d'autres stagiaires, mais il restait encore beaucoup de travail à effectuer. Une fois ce document terminé, des prototypes du guide ont été créés. La stagiaire Mélanie Fillion a participé à des groupes-témoins avec Dominique Girard afin d'obtenir l'avis des membres de l'ASFAS sur les prototypes en question. Tout cela a été réalisé dans le cadre de la Journée internationale de la personne âgée qui avait lieu le 1^{er} octobre 2009.

Ateliers juridiques dans une école secondaire

En février 2010, les stagiaires ont animé des ateliers sur le droit de la famille et la justice pénale pour adolescents à l'École secondaire Mgr A.-M. Parent. Inform'elle se rend dans cette école depuis maintenant quatre ans. Ces ateliers ont été conçus par les stagiaires des années précédentes, mais les nouvelles stagiaires s'approprient la matière en cours d'année. Dominique Girard a accompagné les stagiaires à l'école afin de présenter l'organisme et donner des exemples concrets aux jeunes.

Témoignages

« J'ai passé un été que je ne suis pas prête d'oublier! Mon expérience chez Inform'elle m'a donné la chance de mettre en pratique des notions apprises à l'université dans un domaine du droit que j'affectionne particulièrement soit : le droit familial. Mais quel contraste avec les bancs d'école! Au départ, je me sentais déboussolée par la quantité d'informations que je ne connaissais pas. Je tiens à remercier particulièrement Maître Johanne Duguay, mon mentor pendant ces 12 semaines, pour sa patience, son écoute, sa disponibilité, son dévouement, son enseignement et sa bonne humeur. »

Catherine Thibault, étudiante d'été

« Mon passage à l'organisme a été plus qu'un simple emploi d'été; j'ai découvert la variété d'organismes communautaires de la région et les divers services gouvernementaux, la médiation, un mode de règlement qui gagne à être connu. J'ai également appris plusieurs notions de droit de la famille et j'en ai approfondi d'autres. En répondant à la ligne d'information juridique, j'ai constaté à quel point les connaissances acquises à l'école étaient insuffisantes pour répondre aux questions. L'application de la théorie à la pratique était loin d'être aussi évidente que ce qu'elle semblait être. Je suis très reconnaissante envers Johanne pour avoir répondu à mes nombreuses questions et d'avoir été aussi patiente et stimulante. Je remercie également les bénévoles qui ont été là au tout début pour me familiariser avec la ligne d'information et toutes les autres membres de l'équipe Inform'elle avec qui il a été agréable de travailler. »

Andréanne Roussin, étudiante d'été

« L'atmosphère à l'organisme est tout à fait agréable. Les tâches sont variées chez Inform'elle et c'est ce qui est très intéressant. J'ai déjà appris un nombre incalculable de choses qui me seront utiles dans le futur. Non seulement en droit de la famille, mais surtout dans la manière de mener une entrevue, de poser plus de questions aux individus et de vulgariser l'information juridique. Je crois que c'est une expérience inestimable sur le plan pratique. C'est enrichissant aussi sur le plan personnel lorsqu'on arrive vraiment à aider les gens et qu'ils en sont reconnaissants. »

Marie Ève Harpin, stagiaire

« Je suis contente d'avoir une expérience pratique dans le milieu juridique qui me permet de mettre en application la théorie. Le stage en milieu communautaire me permet d'apprendre à bien vulgariser des notions juridiques. J'apprécie l'ouverture de mon maître de stage puisque je peux choisir moi-même des sujets d'articles en droit de la famille. Je suis entièrement satisfaite du stage que je fais chez Inform'elle. »

Élisabeth Maillet, stagiaire

« Je suis satisfaite de mon expérience jusqu'à maintenant et des projets à venir. Je trouve que le milieu communautaire laisse une grande place à l'autonomie, ce qui accélère l'apprentissage. Ce stage me permet parfois d'aller au-delà de mes craintes et de me faire confiance. J'apprends ainsi que je possède des compétences que je n'avais encore jamais eu l'occasion d'expérimenter. »

Mélanie Fillon, stagiaire

Bilan des efforts en matière de violence conjugale

Services	Actions en violence conjugale
Fichier juridique	Relire, corriger et mettre à jour annuellement le chapitre 17 du <i>Fichier juridique</i> d'Inform'elle consacré aux agressions faites aux femmes, dans lequel on aborde la violence conjugale, le harcèlement, les agressions sexuelles et l'indemnisation des victimes d'actes criminels.
Ligne d'information juridique	Répondre aux questions des femmes violentées et des victimes d'agressions sexuelles à la ligne d'information juridique. Vulgariser l'information juridique pour éclairer les femmes sur leur situation, leur donner des références pertinentes, les guider vers les bonnes ressources (ex. S.O.S. Violence conjugale, maisons d'Hébergement) et assister celles qui sont en danger (ex. tentative de suicide, menace du conjoint violent).
Ateliers en droit de la famille et lois connexes	Offrir chez Inform'elle un atelier sur la violence conjugale, animé par une intervenante dans ce domaine.
Médiation familiale	La maison d'hébergement La Re-Source nous réfère des cas de violence conjugale, donc il faut gérer ces cas lors des séances de médiation familiale (ex. manipulation, violence verbale, agressivité). Les intervenantes accompagnent leurs bénéficiaires en médiation lors de la première séance. Les participants sont rencontrés séparément. Effectuer des recherches et des lectures pour approfondir les connaissances sur la violence conjugale et les agressions faites aux femmes.
Outils	Placer un outil sur la violence conjugale à la vue de toutes les femmes chez Inform'elle. Il s'agit du tableau <i>Craignez-vous votre conjoint?</i> , une adaptation d'un dépliant de la Fédération des ressources d'hébergement du Québec.
Rédaction	Produire une affiche sur la violence conjugale où il est possible d'y lire la phrase suivante : « Aucune forme de violence verbale ou physique ne sera tolérée dans cet environnement ». Cette affiche est placée dans le bureau des médiatrices. Rédiger des articles sur le thème de la violence conjugale (ex. article « Quitter son logement dans un contexte de violence », paru dans le bulletin de liaison <i>La Grande Lettre</i> du Centre de femmes Vie Nous V'elles).
Professionnelles, ressources et références	Chercher des professionnelles pour les ajouter dans notre banque de référence ou pour animer nos ateliers. Recruter des ressources pour diffuser leurs coordonnées dans notre dépliant afin que les citoyennes aient accès à ces références précieuses (ex. S.O.S. Violence conjugale, Pavillon Marguerite de Champlain et Maison Tremplin de Longueuil).

Événements spéciaux

Activités organisées par Inform'elle

Inform'elle met en œuvre des activités pour créer un esprit de solidarité et d'échange. Les bénévoles aiment se retrouver le temps d'un déjeuner ou d'un 5 à 7 pour discuter entre elles. Ces rencontres permettent de développer des liens et un bel esprit d'équipe.

Dates	Activités
23 avril 2009	Fête des bénévoles (dîner au Café Sainte-Agnès)
27 mai 2009	Coquetel avant l'AGA (traiteur R&N Services Mercantiles)
17 septembre 2009	Déjeuner de la rentrée (bagel, fromage à la crème et saumon fumé) Revendications pour la Marche mondiale des femmes 2010 et Cancer du sein
10 décembre 2009	5 à 7 de Noël (traiteur R&N Services Mercantiles)
8 mars 2010	Journée internationale des femmes (traiteur Caraïbes) Artiste, conteuse, vidéo-hommage de trois femmes d'Haïti et dîner haïtien

Formations des membres de l'équipe

Les membres de l'équipe d'Inform'elle ont assisté à des formations d'appoint dans le but d'approfondir certaines connaissances particulières.

Hélène de Montigny

22 avril 2009	Engagement communautaire, Atelier-conférence d'Henri Lamoureux, ROVEP
7 mai 2009	Évaluation du personnel, Centre St-Pierre
3 juin 2009	Cadre de référence en santé, Réseau québécois sur la santé des femmes
26 octobre 2009	Médias, MAC de Longueuil
27 octobre 2009	Exercice du pouvoir chez les femmes, Rosette Côté
17 mars 2010	Droits humains VS pratiques communautaires, Ligue des droits et libertés

Johanne Duguay

15 mai 2009	Interaction entre le droit de l'immigration et le droit familial
15-18 octobre 2009	Contrats de vie commune Portrait empirique des dossiers de pension alimentaire pour ex-conjoints Introduction à l'intelligence émotionnelle, partie 1 et 2
30 octobre 2009	La garde : état de la jurisprudence, où en sont les tribunaux?
13 novembre 2009	Expertise psycholégale en matière d'enfants
23 février 2010	Recours judiciaires et les contrats de vie commune

Inform'elle s'annonce

Inform'elle continue d'afficher ses couleurs dans son entourage! En effet, l'agente de développement envoie régulièrement des communiqués de presse, des articles, des chroniques juridiques et des affiches publicitaires aux différents journaux et organismes de la région montréalaise. De plus, elle se rend dans divers groupes pour présenter Inform'elle. L'objectif est bien sûr de faire connaître l'organisme et ses activités au plus grand nombre de gens possible.

Moyens	Médias ou organismes
Présentations	<ul style="list-style-type: none"> - AFSAS (13 et 20 octobre 2009) - Mère à boire (14 octobre 2009) - C.O.F.F.R.E. (28 octobre 2009) - Maison de la famille de Brossard (26 janvier 2010)
Communiqués de presse	<ul style="list-style-type: none"> - Télévision Rive-Sud (TVRS), rubrique sur le site Internet - Radio FM 103,3, rubrique sur le site Internet - CDC Longueuil, « Coursier » - <i>Le Brossard-Éclair</i>, - <i>L'Action régionale</i>, rubrique « Communautaire » - <i>La Presse</i>, rubrique « Quoi faire? » - <i>La Relève</i> - <i>La Seigneurie</i> - <i>Le Chambly matin</i> - <i>Le Courrier du Sud</i>, rubrique « À votre service » - <i>Le Journal du Bel Âge</i>, rubrique « Quoi faire ce mois-ci » - <i>Le Journal de Saint-Bruno</i> - <i>Le Journal de Saint-Hubert</i>, rubrique « Communautaire » - <i>Le Soleil de Châteauguay</i> - <i>Le Magazine de Saint-Lambert, Le Moyne et Greenfield Park</i> - <i>Le Reflet</i> - <i>Le Point Sud</i>, - <i>L'Oeil régional</i>
Chroniques juridiques (parution mensuelle)	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le Journal du Bel Âge</i>, version papier et site Internet - <i>Tout Magazine</i> - <i>La Grande Lettre</i>, Centre de femmes Vie Nous V'elles
Entrevue	<ul style="list-style-type: none"> - FM 103,3 (entrevue avec Johanne Duguay)
Articles sur l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le Soleil de Châteauguay</i>, Valérie Lessard (entrevue avec Johanne Duguay) - <i>Point Sud</i> (article sur les ateliers juridiques d'Inform'elle)
Bottins de ressources	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'Info Ressources de la petite enfance</i>, Centre 1,2,3 Go! Longueuil - <i>Répertoire des ressources à la communauté de l'Arrondissement Vieux-Longueuil</i>, CDC Longueuil
Références en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Éducaloi - Cybersolidaires - CDC Longueuil - Maison d'hébergement pour elle des deux vallées - Université du 3^e âge de Sherbrooke - Centre de bénévolat de la Rive-Sud - Association québécoise des traumatismes crâniens - Idéaliste.org

Inform'elle dit bonjour

Inform'elle publie tous les deux mois un bulletin de liaison pour informer ses membres sur l'actualité. On y parle non seulement de l'organisme, mais également des réalités qui l'entourent telles que les pratiques du droit familial, l'égalité des femmes, la violence conjugale, la pauvreté, les événements et activités qui préoccupent les organismes communautaires, les tendances politiques et les enjeux de l'heure. *Inform'elle bonjour* est un instrument d'éducation populaire. Nous vous présentons ci-dessous les dossiers qui ont capté l'intérêt d'Inform'elle en 2009-2010.

Dates	Dossiers et thématiques
Avril-mai 2009	- Bénévolat et stagiaires (témoignages)
Juin-juillet 2009	- Garde d'enfants (chroniques juridiques)
Août-septembre 2009	- Droit des aîné-e-s (entrevue avec l'AFSAS et chronique juridique)
Octobre-novembre 2009	- Droit des aîné-e-s (suite de l'entrevue avec l'AFSAS)
Décembre-janvier 2010	- Journée régionale Égalité de la CRÉ de Longueuil (allocution de Martha Ortiz) - L'aspect juridique du mariage méconnu (entrevue avec Johanne Duguay)
Février-mars 2010	- Lancement de la Marche mondiale des femmes 2010 - Consentement des enfants aux soins médicaux - Médiation familiale (entretiens avec Johanne Duguay et Lise Marie Duguay)

Inform'elle dévoile ses priorités 2010-2011

- Évaluer et ajuster nos interventions en matière de médiation en contexte de violence conjugale
- Élaborer la forme de l'outil sur le droit des aîné-e-s et le produire
- Revoir tous les dossiers corporatifs d'Inform'elle : priorité au contrat de travail
- Élaborer un processus et une grille pour l'évaluation annuelle du personnel
- Entreprendre une réflexion et des travaux pour palier l'annulation d'ateliers juridiques
- Refaire la mise en page du *Fichier juridique* version papier

Plan d'action 2010-2011

	Situation 2010	Objectif 2011	Moyens	Résultats	Échéancier
Bénévoles	3 formations 25 bénévoles 3 stagiaires	4 formations 27 bénévoles 3 stagiaires	Nouvelles stratégies et nouveaux lieux de recrutement	Nombre accru de bénévoles Sélection plus critique	Avril à mars
Professionnelles	11 professionnelles en règle	15 professionnelles en règle	Persistance dans le recrutement Diversification des réseaux de contacts	Nombre accru de professionnelles Jeunes avocates Professionnelles en région	Tout au long de l'année
Ligne d'information	1916 appels Références à jour Communiqués	2300 appels Références à jour Diversifier pub	Stratégies de publicité Étudiantes d'été recrutées parmi nos stagiaires	Nombre d'appels accru Diversification des cibles 2 étudiantes d'été	Tout au long de l'année
Médiation	199 couples inscrits 51 annulations 68 projets d'ententes 36 dossiers en cours	220 couples Poursuivre la publicité	Développer nos stratégies de publicité	Nombre de couples accru Moins d'abandons	Tout au long de l'année
Auto-divorce	3 cours 11 participantes (7 divorces)	5 cours 30 participantes Diversifier pub	Développer de nouvelles stratégies de publicité	Nombre accru de participantes	Avril à mars
Auto-garde et pension	0 cours 0 participante	Retirer ce cours de la programmation	Nouvelles stratégies d'information	Information juridique transmise autrement	Avril à mars
Ateliers	8 conférences (127 participantes) 9 ateliers (73 participantes) 8 ateliers secondaire V	Réduire le choix d'ateliers en fonction de la participation 2010. 8 ateliers offerts en secondaire V	Réduire la programmation et revoir la nature de nos activités de formation	Miser sur les ateliers gagnants Transmettre l'information juridique autrement	Avril à mars
Formation continue	3 formations (moyenne de 7 participantes)	10 rencontres (moyenne de 10 participantes)	Revenir à une formule de rencontres mensuelles	Fidéliser les bénévoles et développer un esprit de corps	Avril à mars

	Situation 2010	Objectif 2011	Moyens	Résultats	Échéancier
Fichier juridique	7 Fichiers juridiques 17 mises à jour (14 en format papier et 3 cédéroms)	15 Fichiers 140 mises à jour 20 cédérom	Peaufiner le contenu, ajouter un nouveau chapitre et restructurer	Document actualisé dans sa forme et son contenu	Avril à mars
Financement	Majoration de la subvention de l'ASSS CRC absent cette année	Sollicitation plus intensive pour autres sources de revenus	Député-e-s Ministres Communautés religieuses	Fonds suffisants pour réaliser des projets spéciaux	Tout au long de l'année
Implication dans le milieu	Maintien des adhésions et collaborations (TROVEPM, TROC-M, CRÉ de Longueuil, TCGFM, Point Sud et MédiaSud, Vie Nous V'elles)	Maintien des adhésions et participation aux rencontres et comités, Chroniques dans journaux	Participation de la directrice générale (c.a. Point Sud et MédiaSud) et de l'agente de développement	Présence dans les instances significatives et visibilité d'Inform'elle	Tout au long de l'année
Dossier spécial : Médiation en contexte de violence conjugale	Rencontres de médiatrices Réseautage Formation/Lectures	Poursuite des travaux du comité des médiatrices d'Inform'elle	Rencontres Échanges Possibilité d'acquisition de documents	Continuation du projet et mise en place de mécanismes de sécurité	Tout au long de l'année
Membrariat	40 membres en règle	Augmenter le nombre de membres	Stratégies de recrutement Présentations à l'extérieur	Nombre accru de membres	Tout au long de l'année
8 mars	Journée Hommage à Haïti. Invitées : artiste et conteuse, Vidéo et dîner haïtien Participation accrue	Explorer formule différente Augmenter les présences et la participation	Élaboration des activités de la journée en équipe	Tenue d'une journée thématique le mardi 8 mars	Janvier-février-mars
Gestion	Modifications aux règlements généraux	Revoir tous les documents corporatifs et concevoir les compléments	Revoir les contenus et ajouter les documents manquants	Concevoir un ensemble de documents corporatifs efficaces	Avril à Mars

Exercice financier

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 2010

REVENUS

Subventions reçues	182 032 \$
Dons reçus et commandites	1 850 \$
Autofinancement	37 928 \$
Intérêts perçus	375 \$
Divers	31 \$

	222 216 \$

DÉPENSES

Salaires	118 894 \$
Avantages sociaux	15 450 \$
Loyer	8 838 \$
Assurances	2 344 \$
Téléphone	4 426 \$
Formation et médiation	21 429 \$
Activités sociales et dons	1 721 \$
30 ^e anniversaire	0 \$
Publicité	28 \$
Déplacements et représentation	1 425 \$
Papeterie, fournitures, impression	14 892 \$
Support informatique	878 \$
Entretien, réparations	3 460 \$
Secrétariat	18 690 \$
Honoraires professionnels	1 118 \$
Intérêt et frais de banque	281 \$

	213 874 \$

EXCÉDENT des revenus sur les dépenses **8 342 \$**

SURPLUS ACCUMULÉ : solde à la fin **68 524 \$**

Prévisions budgétaires 2010-2011

REVENUS

1- ASSS Montérégie	171 488 \$
2- Médiation	40 000 \$
3- Dons	2000 \$
4- Ressources humaines et développement social Canada	9124 \$
5- Cours	4650 \$
6- <i>Fichier juridique</i>	10 325 \$
7- Commanditaires	3500 \$
8- Intérêts	400 \$
9- Revenus divers	400 \$

	241 887 \$

DÉPENSES

1- Téléphone	4600 \$
2- Loyer	8904 \$
3- Assurances	6300 \$
4- Papeterie, frais de bureau	7400 \$
5- Poste et messagerie	2600 \$
6- Frais de déplacement	1500 \$
7- Vie associative	1500 \$
8- Photocopies	5500 \$
9- Frais de <i>Fichier juridique</i>	5100 \$
10- Informatique	2000 \$
11- Frais bancaires	300 \$
12- Frais administratifs	100 \$
13- Entretien et réparation	4380 \$
14- Publicité	2000 \$
15- Frais divers	3700 \$
16- Honoraires professionnels	6925 \$
17- Médiation	20 000 \$
18- Frais de représentation	750 \$
19- Frais de formation	1500 \$
20- Salaire et avantages sociaux	159 383 \$

	244 442 \$

DÉFICIT : (Absorbé par le déficit artificiel de l'exercice précédent) (2555) \$

Annexes

Historique d'Inform'elle

- 1978 À Brossard, à la suite de rencontres organisées par le CLSC, plusieurs femmes décident de se regrouper dans le but de s'entraider. Le regroupement prend alors le nom de *Droit pour elle*.
- 1979 Rita Audy, Diane Désy, Françoise Riel Drouin, Monique Riel et Chantal Ruel Dion souhaitent poursuivre une action plus intense dans le domaine du droit de la famille. Elles créent ainsi Inform'elle qui se donne pour mission de vulgariser le langage juridique du droit familial et de le diffuser le plus largement possible. Avec le soutien d'avocates et de notaires, les cinq travailleuses bénévoles constituent un fichier de références de services disponibles et montent des dossiers d'informations sur des thèmes fondamentaux tels que les régimes matrimoniaux, les testaments et les successions, la séparation et le divorce, etc. Une ligne téléphonique d'information juridique est ouverte deux jours par semaine. L'information y est donnée gratuitement. On organise également des rencontres individuelles.
- 1980 Inform'elle devient une corporation sans but lucratif et forme un premier conseil d'administration. Des sessions de formations sont mises sur pied à l'intention de nouvelles bénévoles dans le but d'ouvrir la ligne téléphonique cinq jours par semaine.
- 1981 Les premières salariées à temps partiel sont engagées grâce à l'obtention de subventions gouvernementales. Des étudiantes en droit et en sciences juridiques créent le premier *Fichier juridique*, outil et document d'information unique.
- 1982 Inform'elle offre des formations de 15 sessions ouvertes au public, sur des sujets qui traitent du droit de la famille. Inform'elle est reconnue comme lieu de stage par les facultés de droit de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal. Inform'elle effectue une recherche socio-économique auprès des femmes de la Montérégie pour mieux connaître les besoins, afin d'ajuster son offre de services.
- 1987 Aménagement d'Inform'elle dans ses locaux à Saint-Hubert grâce au don d'une communauté religieuse. Ce don permet également de multiplier et de développer les activités offertes. Création du cours *Auto-divorce*, service exclusif en Montérégie.
- 1988 Des cafés-rencontres sont organisés sur des thèmes juridiques, économiques et sociaux.
- 1989 Le cours de 45 heures d'Inform'elle sur le droit de la famille bénéficie de la reconnaissance du ministère de l'Éducation, donnant droit à l'obtention de crédits optionnels.
- 1990 La formation pour les bénévoles est confiée à des avocates.
- 1993 Grâce à une aide financière du gouvernement du Québec, Inform'elle est le premier organisme à but non lucratif à proposer un service gratuit de médiation familiale.
- 1994 Refonte du *Fichier juridique* et du *Cours sur le droit de la famille*, pour intégrer les changements apportés au Code Civil.
- 1996 Lancement du cours *Info-procédures*, formation unique au Québec. Publication du livre *Séparation ou Divorce*. Inform'elle offre des stages bisannuels pour des étudiantes de maîtrise en service social, dont le sujet de maîtrise porte sur la médiation familiale.
- 1998 Nouveau logo et organisation du premier concours d'excellence *Reconnaissance au féminin*
- 1999 Inform'elle se dote d'une ligne sans frais 1-877-443-8221 afin de rendre sa ligne d'information juridique accessible à l'ensemble de la Montérégie. Accueil de stagiaires en médiation familiale de la Martinique et de la Guadeloupe en collaboration avec l'Université de Montréal.

- 2000 Tenue du deuxième concours d'excellence *Reconnaissance au féminin*. Lancement du cours *Coup de pouce parents*. Accueil de stagiaires en médiation familiale de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane en collaboration avec l'Université de Montréal.
- 2002 Réalisation du volet I de la recherche : *L'accès des femmes à l'aide juridique en matière matrimoniale sur le territoire de la Montérégie*. Mise sur pied de groupes de parole *La Séparation de nos parents... on s'en parle*.
- 2003 Inform'elle fête ses 25 ans et pour l'occasion, ouvre ses portes au public. Elle lance son nouveau dépliant et publie un livret souvenir nommé *Les années Inform'elle*. Réalisation du volet II du projet *L'accès des femmes à l'aide juridique en matière matrimoniale sur le territoire de la Montérégie*. Déroulement du colloque *Pour repenser l'aide juridique*. La lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable Lise Thibault, rend visite à Inform'elle. Ajout d'un atelier juridique intitulé *La médiation est-ce pour vous?* Réalisation d'un site Internet.
- 2004 Inform'elle présente un mémoire devant le comité de travail sur la réforme de l'aide juridique. Dans le cadre de la Journée mondiale des femmes, Inform'elle collabore avec Monsieur Camil Bouchard, député de Vachon, au concours *Ces femmes qui changent leur monde*.
- 2005 Inform'elle restructure son site Internet afin d'y présenter davantage ses services d'information, de formation et de médiation familiale. Le *Fichier juridique* est revu dans le but de faciliter la recherche d'information dans le document et est disponible sous la version traditionnelle papier et la version électronique (cédérom).
- 2006 Lancement officiel de la version électronique du *Fichier juridique* d'Inform'elle lors d'une conférence de presse réalisée le 8 mars.
- 2007 Inform'elle accueille, en raison d'une demi-journée par semaine, une étudiante de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université McGill dans le cadre du programme Pro Bono. Élaboration d'une politique de traitement de plainte et une politique de confidentialité. Inform'elle développe un atelier juridique à l'intention des élèves du secondaire. Inform'elle ajoute deux ateliers, soit Rupture d'unions : la séparation, le divorce et la dissolution ainsi que Mariage ou union de fait? La Formation aux bénévoles s'intitule désormais Introduction au bénévolat en droit de la famille.
- 2008 Inform'elle célèbre son 30^e anniversaire le 19 septembre à l'Auberge Handfield. Lancement de la nouvelle image d'Inform'elle lors d'une conférence de presse le 5 novembre. Création d'un tout nouveau matériel : logo, dépliant, papeterie, enseignes et couverture du *Fichier juridique*. Réalisation d'un nouveau site Internet en cours. Quatre nouveaux ateliers sont offerts : Violence conjugale, Aide juridique, Des difficultés financières? Des solutions!, Droit familial et santé mentale. Ajout d'un nouveau chapitre du *Fichier juridique* intitulé « Autres recours ». Inform'elle reçoit la mention de finaliste au Prix Bernard-Hubert 2008.
- 2009 Inform'elle modifie la date de l'exercice de l'année financière. Désormais, l'exercice financier sera du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante. L'assemblée générale se tient donc au mois de mai au lieu de novembre, ce qui signifie qu'il s'agit d'une année financière de 7 mois au lieu de 12. Production en cours d'un Guide pour les aîné-e-s : divers prototypes de ce document sont conçus grâce à un don de la TRAM et deux ateliers avec des aîné-e-s de l'AFSAS sont donnés les 13 et 20 octobre. Recrutement de deux nouveaux notaires dans la banque de références et développement de nouveaux publics cibles : aîné-e-s, maisons de jeunes, auberges du coeur et groupes en périnatalité. Des travaux majeurs de rénovation et de peinture sont effectués : l'organisme devient vert dans tous les sens du terme!
- 2010 Les rénovations se poursuivent et le projet en droit des aîné-e-s est toujours en cours. Inform'elle effectue un remaniement du *Fichier juridique* : révision exhaustive du document, réorganisation des chapitres en ordre alphabétique, retrait de deux chapitres (Assurance-emploi et Aide aux famille) et ajout d'un chapitre volumineux sur les aîné-e-s.

Horaire des activités 2010-2011 d'Inform'elle

Vous trouverez ci-dessous l'horaire des activités de l'organisme. Si vous désirez vous inscrire à l'une de ces activités ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur ces services, contactez le secrétariat d'Inform'elle au 450 443-3442. Pour avoir de l'information juridique, téléphonez directement à la ligne au 450 443-8221.

Activités	Horaire
Ligne d'information juridique	Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30 Ligne : 450 443-8221 ou 1 877 443-8221 (sans frais en Montérégie)
Médiation familiale	Du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h Secrétariat : 450 443-3442
Ateliers juridiques	<p>Rupture d'unions : séparation, divorce et dissolution</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 octobre 2010 (jeudi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 17 novembre 2010 (mercredi), de 19 h à 21 h - 9 décembre 2010 (jeudi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 10 janvier 2011 (lundi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 15 février 2011 (mardi), de 19 h à 21 h - 6 avril 2011 (mercredi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 6 juin 2011 (lundi), de 19 h à 21 h <p>Mandat et curatelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 octobre 2010 (mardi), de 19 h à 21 h - 4 novembre 2010 (jeudi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 15 décembre 2010 (mercredi), de 19 h à 21 h - 17 février 2011 (jeudi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 21 mars 2011 (lundi), de 19 h à 21 h - 19 avril 2011 (mardi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 8 juin 2011 (mercredi), de 19 h à 21 h <p>Succession et testament</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 octobre 2010 (mardi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 25 novembre 2010 (jeudi), de 19 h à 21 h - 17 janvier 2011 (lundi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 9 mars 2011 (mercredi), de 19 h à 21 h - 11 avril 2011 (lundi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 12 mai 2011 (jeudi), de 13 h 30 à 15 h 30 - 14 juin 2011 (mardi), de 19 h à 21 h
Formations	<p>Introduction au bénévolat en droit de la famille</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4, 6, 8 et 12 octobre 2010, de 9 h à 16 h - 29 novembre et 1, 3, 6 décembre 2010, de 9 h à 16 h - 31 janvier et 2, 4, 7 février 2011, de 9 h à 16 h - 2, 4, 6 et 9 mai 2011, de 9 h à 16 h <p>Auto-divorce</p> <ul style="list-style-type: none"> - 18, 25 octobre et 15 novembre 2010, de 19 h à 21 h 30 - 23, 30 novembre et 21 décembre 2010, de 19 h à 21 h 30 - 12, 19 janvier et 9 février 2011, de 19 h à 21 h 30 - 10, 17 mars et 7 avril 2011, de 19 h à 21 h 30 - 2, 9 et 30 mai 2011, de 19 h à 21 h 30

Le mot de la fin

Nous tenons cette année notre assemblée générale au beau milieu de notre année financière : c'est comme avoir un pied en arrière et un pied en avant en quelque sorte. Ça prend de l'équilibre, bien sûr, mais ça nous donne un peu plus de recul et un regard plus clair sur l'avenir. Nous avons vécu une année difficile : maladie, absences, remplacements temporaires, rénovations, refonte du Fichier, et j'en passe. Ça tournait un peu carré... mais Inform'elle a survécu, a appris, a grandi. Nous avons pu évaluer nos lacunes, miser sur nos forces, revoir nos pratiques et se donner les moyens pour repartir de plus belle.

Mais repartir invoque toujours un arrêt, une pause ou un petit bout qui dépasse et qui ralentit : ce petit quelque chose a pris la forme du départ annoncé de trois piliers de notre conseil d'administration. Ainsi, après plusieurs années de présence assidue, de support inébranlable et d'investissement généreux, Louissette Dumas, Francine Poitras et Louissette Laforest nous quittent pour voguer sur d'autres eaux. Je ne trouverai jamais les mots pour leur exprimer ma reconnaissance pour tout ce qu'elles ont fait pour Inform'elle : leur dévouement et leur croyance en la cause des femmes, de la justice et du communautaire a guidé Inform'elle dans les tempêtes avec cette passion féministe qui les honore. Nous avons été privilégiées de les avoir avec nous et la pérennité d'Inform'elle en témoigne. Avec tout l'amour qu'elles ont engendré et qu'elles ont généré, nous leur disons : ne partez pas trop loin et revenez nous voir!

Les départs sont faits de tristesse et d'espoir : chez nous, la tristesse s'estompe et fait place à l'enthousiasme d'un conseil d'administration renouvelé de trois membres et d'un nouvel exécutif. La moyenne d'âge diminue, mais mes jeunes collègues me disent que la relève c'est régénérateur... Quoi qu'il en soit, Inform'elle affiche ses nouvelles couleurs dans des locaux réaménagés, s'apprête à vous offrir un *Fichier juridique* renouvelé, mettra un ordinateur dans les salles de téléphone, produira un document sur le droit des aîné-e-s conçu à leur intention et repars de plus belle avec une Martine revenue parmi nous maman radieuse et comblée et une Sylvie en voie de convalescence par le biais d'un retour progressif.

Nos doyennes nous laissent entre les mains une Inform'elle en grande forme.

Du fond du cœur un immense merci collectif et solidaire.

Nous vous avons aimé, nous vous aimons, nous vous aimerons toujours...

Hélène de Montigny
Directrice générale



En 2010, ça va marcher!

3757, rue Mackay, Saint-Hubert (Québec) J4T 2P6

Secrétariat : 450 443-3442

Télécopieur : 450 443-2992

Ligne d'information juridique : 450 443-8221

Sans frais en Montérégie : 1 877 443-8221

droitpourelle@informelle.osbl.ca

www.informelle.osbl.ca